

**DATE : 11 mars 2025**

La réunion ordinaire du Conseil Municipal de Clarendon s'est tenue la nuit susmentionnée, à la salle du conseil située au C427 route 148 à Clarendon. Étaient présents : le Maire Edward Walsh, Cr.Dagg, Cr. Elliott, Cr. Holmes, Cr. Smith, Cr. Hanna et Cr. Younge. Était également présente la greffière-trésorière Patricia Hobbs.

### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

#### **Déclaration de conflit d'intérêts :**

*Il y a conflit d'intérêts lorsque les élus sont placés dans une situation où ils doivent choisir entre leurs intérêts personnels ou ceux de leur entourage, de devoir choisir entre leurs intérêts personnels, ou ceux de leur entourage, et l'intérêt public, et l'intérêt général. Les articles de la Loi sur les élections municipales et les référendums relatifs aux conflits d'intérêts les élections municipales et les référendums ont pour but de garantir que le processus de décisionnel au sein d'un conseil municipal ne soit pas entaché de considérations personnelles*

Le maire Ed Walsh ouvre la séance à 19 heures.

#### **Participation du public :**

### **2. ADOPTION DE L'**

**031-03--2025** Proposé par Cr.

Appuyé par : Cr. Hanna

Et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour du 11 mars 2025 à 7.6.1 demande du Service des incendies pour un don au bal des pompiers.

Adopté à l'unanimité

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU 25 février 2025**

**032-03-2025** Proposé par : Cr Hanna

Appuyé par : Cr. Dagg

Et il est résolu d'adopter le procès-verbal de la réunion du 25 février 2025

Adopté à l'unanimité

### **4. DU MAIRE**

### **5. CORRESPONDANCE ET INFORMATION**

### **6. RAPPORT FINANCIER ET/OU COMPTES CRÉDITEURS**

Comptes à payer d'un montant de \$ 65 286,84 a été

### **AUTORISATION DE PAIEMENT DE LA LISTE DES FACTURES**

Certificat de disponibilité des crédits

Je soussignée, Patricia Hobbs, directrice générale de la municipalité de Clarendon, certifie que les crédits disponibles sont suffisants pour effectuer les dépenses mentionnées ci-dessus.

En foi de quoi, le présent certificat est délivré à Clarendon le 11 mars 2025.

*Patricia*

**Patricia Hobbs - Commis-trésorier**

**033-03-2025**

**Proposé par Cr. Younge**

**Appuyé par : Cr.**

Et il est résolu de payer les factures au montant de \$ 65 286,84

### **7. RÉUNIONS ET RAPPORTS DES COMITÉS**

#### **7.1 COMITÉ DU PERSONNEL**

## **7.2 COMITE LUP**

### **7.2.1 Demande de dérogation mineure**

**Considérant que** la propriété est de type 1 déstructurée dans la zone AG 17 Agriculture.

**Considérant que** la propriété contient une résidence originale existante, avec une façade sur l'eau.

**Considérant que** la résidence existante se trouve à 10 mètres de la laisse de haute mer alors que le recul requis est de 15 mètres (50 pieds).

**Considérant que** le propriétaire souhaite supprimer la structure existante et construire une toute nouvelle résidence.

La ligne de rivage est calculée à 10 mètres.

**Considérant que** la nouvelle construction comporte un coin du bâtiment (triangle) qui s'étend à 10 pieds dans la marge de recul du bâtiment, au point le plus élevé, laissant une marge de recul de 12 mètres à partir de la ligne des hautes eaux.

**Considérant que** la partie du bâtiment qui nécessite un retrait fait partie intégrante de la conception générale de la maison.

Les terrasses existantes seront conservées et intégrées dans la nouvelle conception de la maison.

**Considérant que** la demande est conforme au règlement de zonage 2017-258 à tous les autres égards.

**Considérant que** le Comité d'aménagement du territoire et de planification recommande l'approbation de la dérogation mineure.

**Considérant qu'**un avis public de la réunion du Conseil du 11 mars 2025 a été publié le 12 février 2025, soit 27 jours de préavis.

**034-03-2025 - Il est donc**

**Proposé par : Cr. Holmes**

**Appuyé par : Cr. Hanna**

Et résolu unanimement d'accepter la recommandation du Comité d'aménagement du territoire d'approuver une dérogation mineure afin de réduire la marge de recul du bâtiment de 15 mètres (50 pieds) à 12 mètres (40 pieds) pour le lot # 5 639 584.

Adopté à l'unanimité

### **7.2.2 Demande d'approbation d'un plan de lotissement et d'une dérogation mineure**

**Considérant que** la propriété est zonée RT-2 Récréation Tourisme.

**Considérant que** la propriété est un cimetière.

**Considérant que** chacune des parcelles nouvellement formées a une façade supérieure à 50 mètres.

**Considérant que** la parcelle nouvellement formée, à savoir le cimetière, a une superficie de 2 223,4 mètres carrés, alors que les exigences minimales sont de 3 800 mètres carrés.

Le propriétaire actuel n'acceptera pas de mètres carrés supplémentaires.

**Considérant que** cette approbation de lotissement comprend une demande de dérogation mineure pour accepter la taille de la parcelle de 2 223,4 mètres carrés.

**considérant que** la parcelle proposée répond à toutes les autres exigences du lotissement  
Règlement 2017-259

**Considérant que** le Comité d'aménagement du territoire et de planification recommande l'approbation de la dérogation mineure.

**Considérant qu'**un avis public de la réunion du Conseil du 11 mars 2025 a été publié le 12 février 2025, soit 27 jours de préavis.

**Il est donc**

**035-03-2025 Proposé par : Cr. Hanna**

**Appuyé par : Cr. Holmes**

Et décide à l'unanimité d'approuver le plan cadastral numéro 19504 daté du 9 janvier 2025 pour subdiviser la parcelle 5 641 184 et former les parcelles 6 667 760 et 6 667 761.

Adopté à l'unanimité

## **7.3 COMMISSION DES TRANSPORTS**

## **7.4 COMITÉ DE LA BIBLIOTHÈQUE**

## 7.5 COMMISSION DES FINANCES

### 7.6 COMITÉ DES INCENDIES

#### 7.6.1 Demande du service d'incendie

Le 12 avril le bal des pompiers aura lieu au Lions Hall. Les pompiers ont demandé à la municipalité de Clarendon de faire un don pour le bal.

036-03-2025

Proposé par Cr. Dagg

Appuyé par : Cr. Elliott

Faire un don d'un montant de 200,00 \$ pour cet événement.

### 7.7 COMITÉ DES DÉCHETS

### 7.8 COMITÉ DE L'ASSOCIATION DES CHALETS

### 7.9 - COMITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

## 8. Divers et discussion

## 9 LEVÉE DE LA SÉANCE

037-03-2025 Proposition du Cr. Holmes de lever la séance du 11 mars 2025 à 20 h 13 .

---

Le maire

Edward Walsh

---

Greffier-trésorier - Patricia Hobbs

